

763135200

VENTE DIRECTE

Quetsches, Pommes,
Haricots verts,
Raisins...

03 83 72 81 54
03 83 72 53 73

Tous les jours 14h à 18h

**Fermes de LORO
et SABIEUME**
Loromontzey
Entre Charmes et Bayon



Pour Benoît Clerc, le blaireau est plus exposé aux dangers de la route qu'au fusil. Photo d'archives Jérôme HUMBRECHT

« Une espèce qui revient »

A l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), Benoît Clerc, chef du service départemental, connaît bien le blaireau qu'on rend responsable, à tort, de tous les maux.

Comment est classé le blaireau ?

« Il est classé gibier, il peut donc être chassé entre l'ouverture et la fermeture de la chasse, mais il n'est pas classé nuisible. Il ne fait donc pas l'objet d'opérations piégeables. Il a été classé nuisible mais il y a très longtemps. »

Pourquoi retourne-t-il les pelouses ?

« Pendant certaines périodes, et pas toute l'année, il est à la recherche de protéines animales, surtout avant l'hiver, pour sa réserve de graisse. Il gratte dans le sol pour trouver des larves de hannetons, lombrics... Près des habitations du massif forestier, il peut trouver des pelouses bien ordonnées. Les champs de maïs, il aime bien aussi. »

Peut-on parler de dégâts ?

« Ce sont surtout les sangliers qui causent des dégâts. Les personnes non initiées ne font pas la différence mais pour les spécialistes, les signes ne trompent pas. »

Comment se prémunir de ces visites ?

« Installer des clôtures électriques, c'est la

meilleure défense. Il existe aussi des répulsifs, comme des chiffons imbibés de fioul ou des sacs remplis de cheveux à cause de l'odeur humaine. Mais on n'a jamais étudié l'efficacité de ces moyens. C'est vrai qu'il n'existe pas d'indemnisation pour, par exemple, réensemencer. »

Comment vit-il ?

« Il vit en pleine nature, en forêt, dans un terrier. C'est un animal nocturne car actif essentiellement la nuit. »

Est-il trop présent dans les Vosges ?

« On voit bien que c'est une espèce qui revient. Mais il n'est plus nuisible sur le département depuis environ dix ans. Il est chassable dans pas mal d'autres départements. Il y a plus de blaireaux percutés et tués par des voitures que tués à la chasse. »

Pourquoi sa population a-t-elle augmenté ?

« Entre 1970 et 1990, il y a eu en France une campagne d'empoisonnement, d'enfumage du renard au titre de la protection de la rage. Mais les blaireaux, qui vivent dans des terriers, ont aussi été gazés à la chloropsine. Le renard pouvait encore sortir, mais pas le blaireau. Il y a eu une destruction massive de cet animal. »



Oiseaux Nature, ange gardien

Pour Oiseaux Nature, ce pauvre blaireau ne mérite pas cette mauvaise publicité. « C'est un animal fort sympathique, inoffensif, pacifique, formidable à étudier, il n'a jamais commis de sérieux problèmes à la collectivité. Il n'est pas classé nuisible », insiste Claude Maurice. Une méconnaissance serait, selon lui, à l'origine de ce désamour. « On a des soucis avec lui quand on ne connaît pas l'animal car on ne sait pas comment faire pour ne pas avoir de soucis. » Oiseaux Nature travaille sur ce sujet depuis belle lurette et s'étonne encore que des particuliers crient au carnage. « Ce sont des petits trous de deux-trois centimètres de profondeur », rappelle Claude Maurice qui préconise alors aux particuliers de ne pas tondre à ras. Un terrain propice pour le hanneton qui cherche à pondre. Et le blaireau raffole de ces vers blancs très accessibles, bien plus nuisibles que lui. Claude Maurice parle carrément « d'œuvre sanitaire dans la pelouse. Si les gens veulent un green, qu'ils se donnent les moyens d'empêcher le blaireau de passer ». Telle l'installation d'une clôture électrique pour repousser cet animal dont le statut juridique est le même que celui du chevreuil, d'après Oiseaux Nature. Donc chassable. Les méthodes parfois moyennageuses et scandaleuses poussent l'association à continuer à bien informer le grand public.

Gazon maudit avec le blaireau

Les blaireaux causent des désagréments un peu partout dans les Vosges. Ils retournent des coins de pelouses à la recherche de vers blancs. Leurs mœurs nocturnes agacent, notamment à Saint-Maurice où les propriétaires assistent impuissants au spectacle.

SAINT-MAURICE-SUR-MOSELLE

Charlène Neff a toujours la surprise au petit matin. De quoi bien la réveiller et pas forcément la mettre de bonne humeur. Quand elle ouvre ses volets, elle constate que le blaireau a encore déouché et retourné sa pelouse à plusieurs endroits, autour de sa maison de Saint-Maurice-sur-Moselle. « C'est un peu pénible, vu l'état de la pelouse », rapporte celle qui s'est lassée de semer les petites graines. « Il revient, on ne va pas replanter. On

remet juste la pelouse. » Elle ne sait pas si le blaireau est le même que celui qui a sévi les années précédentes, ça ne changerait rien au schmilblick. Elle subit ces petits désagréments avec quand même le sourire, elle qui mène une vie paisible avec sa famille dans cette rue des Anciens d'AFN.

Le mammifère ne fait pas une fixette sur sa pelouse, d'autres adresses dans la commune sont connues de ces animaux qui se régalaient de la mousse qui prolifère du côté de chez Yvette Claude, rue de la Goutte du Rieu. « Tous les

ans, on y a droit », s'agace la dame qui tente à chaque fois de cacher les petites misères en s'aidant des mottes. « Je vais attendre qu'il ne revienne plus pour remettre de la semence. »

« Ça court vite »

Yvette Claude l'a déjà vu à l'œuvre et l'a tout de suite interrompu dans son repas. « J'ai fait un léger petit bruit et il est parti, ça court vite », témoigne celle qui tend le dos pour que son jardin où les légumes sont bons à cueillir reste intact.

C'est ce que surveille aussi de près Jean-Claude Valdenaire, rue de Noiregoutte. « C'est maintenant qu'on peut cueillir les betteraves, les carottes... » Alors, tant pis si le blaireau jette son dévolu sur son pré de 4 000 m² qui fait diversion. « Ce n'est pas beau mais je suis content qu'il ne vienne pas dans mon jardin. » Il a une pensée pour ses voisins, plus malchanceux avec leur pelouse taillée à la perfection et que le blaireau déroule comme un tapis. « Il a tout labouré, alors que c'est clôturé », raconte Jean-Claude Valdenaire.

Textes de
E. LEMERLE-CHOEN



Le blaireau gratte dans le sol à deux ou trois centimètres pour déterrer des vers blancs dont il raffole.

Ailleurs aussi...

• **Le couple Py jamais tranquille.** - La propriété de Martine et Gérard Py à Basse-sur-le-Rupt est visitée depuis près de trois ans par ce mammifère qui s'en prend à son jardin. Le couple a fini par faire installer des protections mais l'animal passe quand même. L'animal l'a laissé tranquille trois semaines environ avant de récidiver dans la nuit du 8 au 9 septembre. Le couple pensait pourtant que l'animal avait trouvé meilleur festin ailleurs.

• **« J'aimerais bien le voir le gaillard. »** - Jean-Claude Poissonot, qui vit dans sa maison depuis trente-trois ans à Morizécourt, n'avait jamais reçu auparavant la visite d'un blaireau. Il ne pourra plus dire ça. L'animal squatte son espace depuis une quinzaine de jours quand il n'est pas chez ses voisins. « Il gratte et fait des trous partout autour de la maison. Il creuse même pour faire ses besoins », détaille l'homme qui a déjà vu un blaireau de près. Pas celui qui sévit chez lui. « J'aimerais bien le voir le gaillard mais il faut veiller le soir. » Jean-Claude Poissonot est conciliant : « C'est la nature. » A la différence que le mammifère commence à s'attaquer à son verger. Mais il ne cherchera jamais à faire du mal au blaireau.



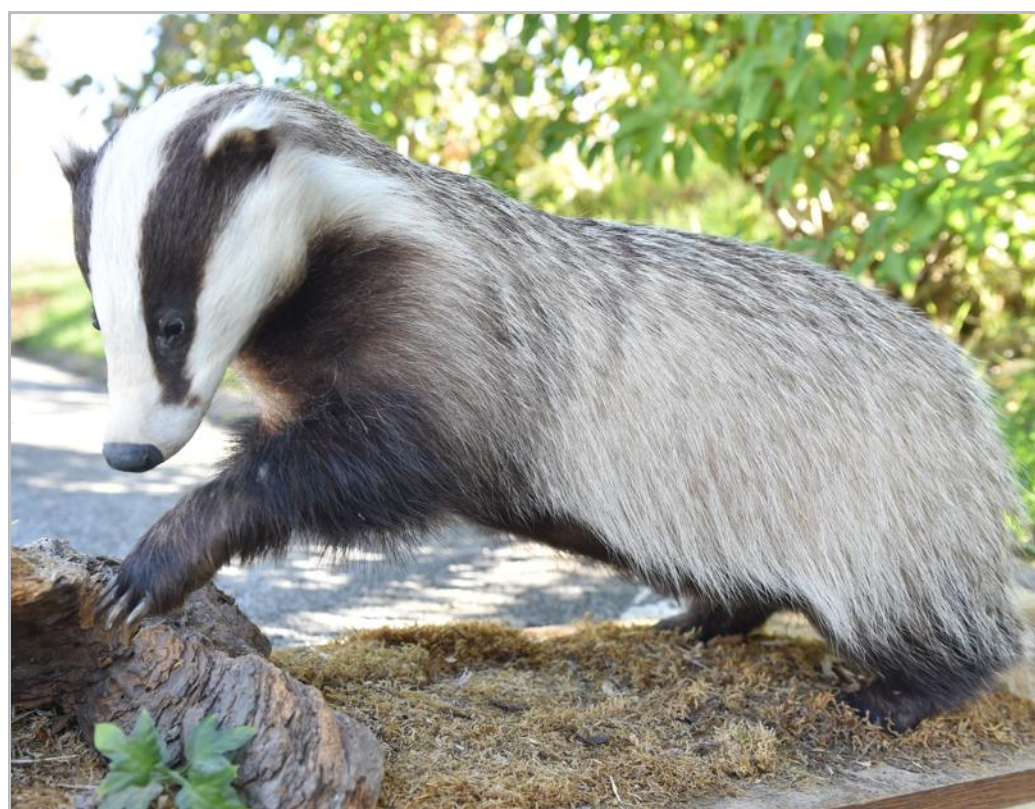
Charlène Neff, de Saint-Maurice-sur-Moselle, attend que l'animal prenne ses quartiers ailleurs pour remettre en état sa pelouse. Photos Philippe BRIQUELEUR



A Basse-sur-le-Rupt, Martine Py et son mari Gérard doivent refaire leur pelouse à chaque fois que des blaireaux la retournent. Photo d'archives Eric THIÉBAUT

Fiche d'identité

- Classification :** mammifère.
- Famille :** mustélidés.
- Comportement :** nocturne.
- Alimentation :** omnivore.
- Habitat :** forêt.
- Habitation :** terrier.
- Reproduction :** de janvier à mars.
- Poids :** 12 à 15 kg (avant l'hiver, il peut atteindre 20 à 22 kg)
- Longueur :** 0,70 à 1 m.
- Longévité :** 15 ans.
- Portée :** 2 à 7 petits.



Le blaireau est un animal actif essentiellement la nuit, en quête de nourriture. Photo d'archives Eric THIÉBAUT

La pelouse du couple Chevrier labourée

RAMONCHAMP

Ce mammifère mustélide peut déplacer jusqu'à 40 tonnes de terre pour creuser son terrier où il héberge sa famille, mais aussi ses cousins, ses oncles et même un renard ou une martre à l'occasion.

Comment s'en protéger ? Voilà une question que se posent Pierre Chevrier et son épouse ; ils avaient eu une visite indésirable au début de septembre, mais rien de grave. Après quelques jours de vacances, l'état de la pelouse au retour les a fait passer de la surprise à la tristesse, puis à la colère. Les trous ne se comptent plus sur des dizaines de mètres carrés. Et leur pelouse se trouve à 100 mètres de la mairie ou de La Poste, donc au centre du village. La clôture électrique ne peut être franchie que par un blaireau et pas par un sanglier.

« Quand nous aurons passé des heures à réparer les dégâts, qui peut me dire que l'animal ne repassera pas le lendemain ? »



« Pourquoi y aurait-il chez moi plus de vers blancs que chez le voisin ? » Voilà une question intéressante que se pose le couple Chevrier.